



27 janvier 2021

Spécial COVID-19

27 janvier 2021

L'Association des garderies privées du Québec (AGPQ) travaille en étroite collaboration avec la Santé publique depuis le début de la pandémie. Nombreux sont ceux parmi vous qui peuvent témoigner de l'accompagnement que l'AGPQ leur a offert et les réponses qu'elle vous a données alors que vous étiez aux prises avec un cas de COVID-19 dans votre garderie. Soyez assurés que nous sommes toujours là pour vous.

Vaccination des employés de garderies

L'AGPQ est intervenue à plusieurs reprises auprès du gouvernement afin de prioriser la vaccination des employés des services de garde. Récemment, lors d'une conférence de presse, le docteur Richard Massé de la direction de la Santé publique a annoncé que la vaccination de notre personnel se fera en priorité avant la population en générale. Lors de notre réunion avec le Ministère de la Famille la semaine dernière, la sous-ministre, madame Julie Blackburn, nous a confirmé cette information.

Modèle de lettre d'autorisation de déplacement durant le couvre-feu

Nous avons ajouté dans la section membre de notre site Internet (agpq.ca), un modèle de lettre à remettre à vos employés qui travaillent durant la période du couvre-feu (par exemple : concierge, entretien ménager, éducatrice pour heures atypiques, etc.). Si ce modèle peut vous être utile et que vous êtes membre en règle de notre association, vous n'avez qu'en télécharger une copie et l'adapter à votre garderie.

Aide-mémoire : Santé publique - numéros d'urgence

Certaines directions régionales de la santé publique ont maintenant un numéro d'urgence réservé spécialement aux services de garde de leur région respective. Voici les données que nous avons à date :

Montréal : 514-265-2243
Lanaudière : 450-759-6660
Laurentides : 450-431-4978
Laval : 450-978-2121 poste 32117
Québec : 418-666-7000

Finalement, depuis le début de la pandémie, l'AGPQ a conseillé des centaines de gestionnaires de garderie aux prises avec un cas de COVID-19 dans leur installation. Soyez assurés que nos lignes sont toujours ouvertes pour vous : 514-485-2221 du lundi au jeudi, ou 514-214-2147 en dehors des heures d'affaires et les fins de semaine.

Ensemble, unis et fort!
Le conseil d'administration de l'AGPQ

L'ASSOCIATION DES GARDERIES PRIVÉES, SOUVENT COPIÉE MAIS JAMAIS ÉGALÉE !

L'Association des garderies privées du Québec (AGPQ) est la plus grande instance nationale et la plus représentative des garderies privées du Québec. Son leadership s'étend sur tout le réseau : membres et non membres. L'AGPQ a été fondée en 1973, afin de promouvoir, favoriser, développer et améliorer la qualité des services de garde éducatifs pour les enfants et les familles du Québec; d'assurer le libre choix des parents et la pérennité du réseau; protéger, défendre et représenter les droits de ses membres; informer ses membres, formuler des recommandations et les promouvoir auprès des instances gouvernementales et organismes partenaires et valoriser le perfectionnement et le développement du personnel en milieu de garde.

Pour devenir membre maintenant >

Nos partenaires



Therrien Couture



acceo
services de garde



**ESPACE
DISPONIBLE**
CONTACTEZ-NOUS POUR
DEVENIR PARTENAIRE



AGPQ
7077 rue Beaubien Est, Bureau 209,
Montréal (Québec) H1M 2Y2
Tél : 514-485-2221 poste 0
Sans Frais : 1-888-655-6060
Web : www.agpq.ca